

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS... PUBLISHED BY THE NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED.

Address: 373 rue de Chartres, New Orleans, La. Phone: 211.

POUR LES 'ETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 50 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for 7h du matin, midi, 3 P.M., 6 P.M.

La guerre en Tripolitaine et la médiation des puissances.

Quoi qu'on dise, quelques jours, ce qu'on appelle la médiation des puissances dans l'affaire tripolitaine est toujours à l'état de projet. Rien de nouveau n'est survenu. Depuis la déclaration de guerre de l'Italie à la Turquie à la fin de septembre, les puissances amies des deux belligérants ont toujours été prêtes à s'entreprendre pour hâter la fin des hostilités. La France, en particulier, a fait savoir à Rome comme à Constantinople qu'elle serait heureuse de faciliter le rétablissement de la paix. La Russie a même pris l'initiative de proposer aux autres puissances de se concerter en vue d'une médiation. Mais, pour qu'une initiative de ce genre aboutisse à un résultat pratique, il est indispensable que le terrain s'y prête. Or, la vérité oblige à constater que le terrain est assez mauvais que possible. Il est même devenu plus mauvais que lors de la première proposition russe. Les Turcs qui, lors de la déclaration de guerre, étaient très troublés, se sont habitués à une guerre qui ne leur coûte pas grand chose et qui peut durer longtemps sans grand risque pour eux. Leur disposition à traiter diminue à mesure que le temps s'écoule. Les procédés d'intimidation ont de moins en moins de prise sur eux. La Sublime Porte fut-elle réconciliée à céder que l'opinion publique s'y opposerait. Tout cela pouvait facilement être prévu dès l'origine de l'affaire. Mais le Cabinet de Rome a persisté à ne tenir compte d'aucune réalité; il semble se laisser porter par le courant populaire qu'il a créé lui-même. Pour mater au début l'opposition de l'extrême gauche, il avait décliné dans la presse l'enthousiasme en faveur de l'expédition. Maintenant il n'est plus le maître de la situation. Dans ces conditions, que peuvent les puissances pour rétablir la paix? Qui dit médiation dit transaction. Sur quoi portera la transaction? Que l'Italie offre-t-elle à la Turquie? Aucu-

ne puissance ne peut songer à conseiller à la Turquie de s'aligner purement et simplement et de livrer à l'ennemi les provinces dont ses troupes occupent encore l'intérieur tout entier. Il est temps de renouer un système d'intimidation, aussi bien sur le Sultan que sur l'Europe. Car on essaye manifestement d'intimider aussi l'Europe en annonçant tous les jours la guerre dans les Balkans pour le printemps et en troublant ses intérêts sur les côtes ottomanes. Si l'on oserait compter sur un massacre de chrétiens par des musulmans exaspérés pour déterminer les puissances à contraindre la Turquie à la paix, on se mettrait simplement en dehors de l'humanité. L'opinion saurait fixer les responsabilités. Les combinaisons à la mode de la Renaissance sont interdites à un Etat civilisé. Il faut donc songer à autre chose. Les puissances sont certainement disposées à s'entreprendre, mais seulement en faveur d'une transaction, non d'une capitulation. C'est au Cabinet de Rome qu'il appartient d'indiquer les conditions de la transaction.

"Le Kaiser tel qu'il est."

Sous ce titre, un article du "Straud" se flatte d'ajouter quelques traits inédits à ce que nous savons de Guillaume II intime. L'empereur, disait le marquis de Salisbury, est l'homme du monde le plus méconnu. C'est aussi l'homme qui se lève le plus tôt. Il croit qu'une heure de travail matinal vaut mieux que deux heures après-midi. Ce n'est pas l'empêché pas d'ailleurs de travailler souvent le soir, en regardant l'Opéra quand il trouve des dépêches importantes. On ne s'étonnera point que le Kaiser ne soit pas féministe. C'est un grand sujet de discussion entre lui et la reine Mary d'Angleterre. Un jour, après avoir énuméré toutes les connaissances qui manquent aux femmes: "Que voulez-vous, s'écriait-il avec dédain, qu'elles comprennent à la politique!" Juste avant, répondit la reine, que les hommes s'entendent au ménage et à la "nursery". Il faut dire que, depuis une semaine, l'empereur ne cessait de l'accabler de conseils sur la manière d'élever les enfants. Personne n'ignore que Guillaume II se pique d'être compositeur; mais personne ne sait à quel point sa veine musicale est féconde; pas même lui. Pendant une croisière, on le vit une fois interrompre la manœuvre qu'il commandait sur le "Hohenzollern" pour s'informer d'un morceau que jouait la fanfare: "Voilà, dit-il, une musique terriblement broyante." Et il envoya un adjudant au chef pour demander le nom de l'auteur. "Mais, répondit le kapellmeister, c'est un morceau de Sa Majesté." L'adjudant, en rapportant la réponse, avait peine à tenir son sérieux. L'empereur, après un moment d'hésitation, se décida à aller. Le morceau quitta le répertoire de la fanfare du bord, comme il avait déjà quitté la mémoire de l'auteur. Guillaume II ne se contente pas d'écrire; il peint. Il peint des paysages. Et, chose singulière, cet homme si académique dans ses jugements sur la peinture d'autrui, se montre impressionniste violent—et d'ailleurs maladroite—quand il saisit le pinceau. La reine Alexandra et l'impératrice douairière de Russie ont formé à Copenhague, une collection de peintures, toutes exécutées par des mains souveraines. La première fois qu'elles furent vus à leur mère un tableau de Guillaume II: "Celui-là,

Le Jardin des Supplices.

Le gouvernement italien a publié un "Mémoire" concernant les atrocités commises par les Arabo-Turcs sur des soldats italiens tombés morts ou blessés dans les combats du 23 et du 26 octobre, l'action des mêmes Arabo-Turcs contre les ambassadeurs et l'emploi qu'ils ont fait de projectiles déformables "doudoum". Ce mémoire, qui est accompagné de six plaques photographiques, expose les motifs qui ont engagé le gouvernement italien à divulguer les atrocités commises. Par respect pour la douleur des morts, le gouvernement s'était d'abord abstenu de publier les rapports de l'état-major du corps expéditionnaire. Il a cependant des lors paru opportun de faire connaître aux nations civilisées les actes de barbarie, les profanations atroces, systématiques et à peine croyables dont les Turco-Arabs se sont souillés dans le guet apens du 23 octobre dernier. La dénonciation de ces faits abominables est précédée du rappel des articles 1 et 3 de la convention de Genève du 6 juillet 1906, à laquelle la Turquie a adhéré le 3 septembre 1907, et dont voici la teneur: Art. 1.—Les militaires et les autres personnes officiellement attachées aux armées, qui seront blessés ou malades, devront être respectés et soignés, sans distinction de nationalité, par le belligérant qui les aura en son pouvoir. Toutefois, le belligérant, obligé d'abandonner des malades ou des blessés à son adversaire, laissera avec eux, autant que les circonstances militaires le permettront, une partie de son personnel et de son matériel sanitaire pour contribuer à les soigner. Art. 3.—Après chaque combat, l'occupant du champ de bataille prendra des mesures pour rechercher les blessés et pour les faire protéger, ainsi que les morts, contre le pillage et les mauvais traitements. Il veillera à ce que l'inhumation des morts soit précédée d'un examen attentif de leurs cadavres. Or il résulte des procès-verbaux envoyés par les commandants des différentes unités qui prirent part aux opérations du 23 et du 26 octobre et à celles qui suivirent jusqu'au 26 novembre une série de constatations minutieusement établies. Par respect pour nos lecteurs, les emprunts que nous faisons au "Mémoire" sont expurgés: il y a des détails dépassant la forme de résistance de celles mêmes qui sont le plus maître des leurs nerfs. Nous nous bornons donc à une énumération aussi sèche que possible. 93e d'infanterie.—Trois cadavres horriblement décapités. Hauts cadavres couverts d'énormes blessures produites à très courte distance. 11e bersagliers.—Cadavres entièrement dépouillés; des organes enlevés et placés dans la bouche. Plusieurs cadavres sont trouvés la tête fracturée à coups de croasse de faulx, le corps criblé de coups de poignard. Officiers blessés achevés à coups de bêche, les cadavres traînés sur le sol. Cadavres de soldats relevés,

l'un avec un œil arraché, l'autre les oreilles coupées, tous ayant subi d'ignobles mutilations. Un bersagliers réchappé à la vue des femmes arabes égarer la tête des blessés à l'aide de grosses pierres, dépouiller les cadavres et les marier. 82e d'infanterie.—Une cinquantaine de cadavres, dont plusieurs avaient encore autour du cou le laçage à l'aide duquel on les avait étranglés. D'autres gisaient le crâne ouvert et vidé de la matière cérébrale. Un ambulancier découvre dix yeux humains cloués sous un caisson turc. Des cadavres de bersagliers sont trouvés, le 26 octobre, après la prise de Henni, portant les signes des traitements les plus barbares, les uns éraflés, d'autres les mains ou les pieds coupés, bras arrachés, nez coupé, lèvres taillées, les yeux couvés avec de la ficelle, malheureux qui avaient été enterrés vivants. En voilà assez. Il y aurait encore à citer les atrocités déplorables dont les installations de campagne de la Croix-Rouge ont été l'objet. —Bonne nuit à ce soir ligne.

La maisonnette de Henni qui était occupée le 23 octobre par le personnel sanitaire du 11e régiment de bersagliers et signalée par le pavillon de la Croix-Rouge fut, d'après les résultats de la visite qu'on y pratiqua le 28 décembre, le théâtre d'une horrible boucherie, pendant la quelle tout le personnel sanitaire qui remplissait sa pieuse mission dans cette maison trouva la mort au milieu d'outrages inouïs et de supplices inéffables. Les traces des coups de poignard sur la croix rouge de brassard international sont un témoignage indéniable de la parfaite connaissance qu'avaient les bourreaux de la véritable qualité de leurs victimes.

Les bandits en Automobile Deux Arrestations Paris, 1er mars. Les bandits de la rue Ordener et les meurtriers de la rue du Havre sont-ils les mêmes? La police continue à le croire de plus en plus. Mais ce qui est heureusement certain, c'est qu'elle a arrêté hier deux des misérables qui, le 21 décembre dernier, ont pris part à l'assassinat du garçon de recette Gaby. Ce sont des comparses. N'importe! Cette double arrestation rend aux honnêtes gens un peu d'espoir. On se dit qu'après tout, l'ère de l'impunité générale pour les brigands de nos rues pourra finir pour peu que la chance tourne et que des mesures nécessaires (surveillance de la vente des revolvers, exécution des peines, etc.) viennent secouer l'habileté et le courage de nos agents. Voici comment ces arrestations ont été opérées. Depuis trois semaines la police avait la conviction qu'un nommé Eugène Dieudonné, âgé de vingt-sept ans, menuisier, avait participé à l'attentat de la rue Ordener. Elle savait qu'il était à Paris et cherchait son adresse. Il y a deux jours on parvint à le découvrir. Dieudonné demeurait rue Léclosure. Son arrestation fut décidée et en attendant, une surveillance étroite fut exercée autour de la maison qu'il habitait. Hier matin un individu vint lui rendre visite et demeura assez longtemps chez lui. M. Xavier Guichard fut averti et se rendit rue Léclosure avec M. Guillaume, son secrétaire. A midi, comme ils arrivaient

place Clichy, ils rencontrèrent l'individu signalé et que suivait l'inspecteur Naessens qui le leur désigna. Ils voulurent l'arrêter. Mais il ne se laissa pas faire: sortant de sa poche deux brownings de 9 millimètres, il menaça M. Guichard. Avant qu'il eût pu faire feu, l'inspecteur Naessens et M. Guillaume le saisirent par derrière et retournant sa veste, paralysèrent ses mouvements. Il se débattit furieusement, et bientôt tous trois roulerent par terre, les deux policiers le tenant toujours; lui, cherchant à dégager un de ses bras pour tirer. A ce moment un gardien de la paix accouru au tumulte et mis rapidement au courant de ce qui se passait, le frappa au front d'un coup de crosse de revolver qui l'étourdit. On réussit à le maîtriser. On le fouilla. Outre les deux revolvers brownings, il avait dans ses poches trois chargeurs de rechange et vingt-trois cartouches. En revanche, il n'avait sur lui rien qui pût faire connaître son identité. Son chapeau n'avait pas de coiffe, ses vêtements aucune marque de tailleur, son linge aucune initiale. Il refusa de dire son nom et son adresse. C'est seulement au service anthropométrique qu'il fut reconnu grâce à une fiche venant de Marseille. C'est un nommé Paul De Boë, âgé de 25 ans, sujet belge, typographe. Pendant ce temps, M. Jouin, sous-chef de la Sûreté, Dieu-donné et De Boë ont été formellement reconnus comme faisant partie de la bande de la rue Ordener. Le Belge serait l'homme qui, de l'intérieur de l'automobile, faisait feu sur la foule pour l'empêcher de poursuivre. Les deux prisonniers ont été mis à la disposition de M. Gilbert, juge d'instruction, chargé de cette affaire. Après un long entretien avec M. Jouin, sous-chef de la Sûreté, le juge les a maintenus sous l'inculpation provisoire de port d'armes prohibées.

Le récipiendaire favorisé.—M. Flachon va publier ses Mémoires.—L'inventeur du Mérite agricole.—Fétiches.—Cadeau. M. Roujon est entré à l'Académie sans entendre siffler la flèche d'une seule épigramme, au contraire.... Et pourtant c'était le plus lourd des académiciens qui le recevait. Est-ce parce que M. Roujon relève de maladie? Est-ce parce que sa personnalité a peu échappé ne fut pas un bon but à fléchir? Ou encore, est-ce parce que, dans sa direction des Beaux-Arts, il montra bien de la gentillesse pour l'icongraphie bonapartiste? M. Masson lui en sait gré. A cause de son état convalescent, M. Roujon fut autorisé à lire son discours assis ou à peu près. Un cousin-inet posé sur deux immortels pour que fut à demi corrigée cette dérogation à une règle inflexible jusqu'ici. C'est la première fois qu'un récipiendaire n'a pas lu son discours debout. Et voilà une anecdote de plus dans l'histoire de l'Académie.

Chronique Parisienne.

Effrayante nouvelle donnée par le "Cri de Paris". Flachon va publier ses Mémoires! M. Flachon est au régime cellulaire au mois d'avril ayant accompli la moitié de sa peine, il aura le droit de demander sa libération anticipée et il espère qu'on ne lui refusera pas cette faveur. C'est à ce moment qu'il compte quitter ceux qui l'ont abandonné dans l'infortune après avoir accepté de lui tant de services et tant d'invitations à ses fêtes. Dans deux mois, répète-t-il, et déjà il savoure sa vengeance. Il n'épargnera personne, pas même les directeurs de théâtre. M. Flachon, dira, nous assure le "Cri", pourquoi les juges ont été si miséricordieux pour le Nitchevo, et publiera la liste des quarante députés et sénateurs qui fréquentaient le salon de cette amable personne. (Comment? quarante seulement?) On vient de voir à l'Officiel une immense promotion du Mérite Agricole. Sans on qui est le premier flic de cette distinction? Le général Restif de la Bretonne. Restif qui avait prévu la direction des ballons et la réforme de l'orthographe. On peut lire, en effet, dans ses "Nuits de Paris", écrits en 1788: "Il y aura pour les plus excellents cultivateurs des distinctions dont il porteront les marques sur leurs habits de travail, et surtout les jours de fêtes et cette marque, en quelque endroit que se trouve le cultivateur, le fera honorer dans les temples par une place et le pain blé et dans la ville, bourg ou village, par une invitation chez un des premiers de la paroisse, de pareils gens ne pouvant jamais être d'incommodes parasites." Les fétiches. En procédant à l'inventaire général des objets déposés au Mont-de-Piété, dont l'engagement remonte à plusieurs années, les employés ont remarqué, comme alliance en or, consignée pour une somme de dix francs, et qu'on avait considérée longtemps comme un des gages légitimes de l'établissement, avait été retirée cette année. Peut-être cette baguette, pour laquelle on avait payé pour plus de 120 francs d'intérêts,

est-elle allée cercler le doigt d'un rosier? Parmi les autres gages toujours renouvelés depuis nombre d'années, on cite encore un rideau de calicot engagé pour quatre francs et qui est à son quarante-deuxième engagement et un parapluie pour lequel son propriétaire paie régulièrement 70 centimes chaque année depuis 1848. Cadeau vient de mourir. C'était un haut personnage. L'huissier du ministre des Affaires Etrangères. Il avait connu tous les ministres depuis trente ans jusqu'en 1906 qu'il prit sa retraite. Et jamais il ne commit qu'une gaffe dans sa vie. La voilà. C'était dans les tout premiers jours d'un nouveau ministère. Une dame assez évaporée, arrive et demande: —Est-ce que Gabriel est là? —Non, madame, dit Cadeau, il vient de partir; vous voyez, voilà son habit au cou. Et il montre l'habit d'un huissier, son collègue, pendu à une poutre. La dame se fâcha très fort. Cadeau ne savait pas encore que le nouveau ministre portait le prénom de Gabriel, comme le second huissier.

Un coup de pinceau monstrueux. On reprit la Tour Eiffel tous les cinq ou six ans. L'époque de cette toquée est proche et l'on prévoit qu'il en coûtera 1.700.000 à 2.000.000 francs. Quelle sera la couleur adoptée? On ne sait encore. Jusqu'à ce jour chaque opération de ce genre a été faite en teintes d'herminette: orange en 1859, rouge en 1893, jaune d'or en 1899, blanc d'argent au moment de la base en 1907. Ce qui est certain, c'est que, le moment venu, une équipe de cinquante peintres sera employée pour trois ou quatre mois et devra couvrir de 300 quintaux de couleur les 150.000 mètres carrés que présente en sa tour Eiffel.

TULANE.

Mlle Henrietta Crossman, qui tient le principal rôle dans la comédie "The Real Thing", a été encore applaudie hier soir par un nombreux public. Matinée demain. CRESCENT. Il y a autant sinon plus de monde au Crescent à la fin de la semaine qu'au commencement pour entendre "A Lucky Hoodoo", l'amusante comédie musicale, jouée à la perfection par le comédien Billy B. Van et sa troupe. THEATRE GREENWALL. L'intéressant et varié programme de vaudeville joué cette semaine au Greenwall continue à faire salle comble à chaque représentation. Il n'en saurait être autrement car ce programme est exécuté par les meilleurs artistes du genre. Des vues extrêmement intéressantes sont données au cinématographe. ORPHEUM. Les personnes qui se rendent aux représentations de l'Orpheum passent évidemment quelques heures agréables, car le spectacle qui leur est offert est aussi intéressant que varié. Pour la semaine prochaine un programme exceptionnel est en cours de préparation.

Feuilleton L'ABELLE DE LA N. O. CHASSEUR MANDIT GRAND ROMAN INEDIT Par ELY MONTCLERC PREMIERE PARTIE IX Suite. Il se leva, s'enveloppa d'une sorte de cape grise qui descen-

—A fait! il n'existe peut-être pas! —Il existe puisque vous l'avez rencontré, et dans ces parages encore... il existe puisqu'il vous a intimé l'ordre de ne pas toucher à la Morinière. Mais je ne pense pas qu'il habite ici. —François désigna les vestiges de l'ancien château. —Là? par exemple? —Lamy esquissa une moue. —Peuh! Bien piètre asile, madame; j'ai essayé de pénétrer à l'intérieur de ce qui reste debout. Impossible. Ce ne sont que des ruines accumulées. Et même, un conseil, il faudra démolir tout cela on... —Jamais! interrompit vivement la jeune femme. Ce serait retirer à la Morinière toute son allure à la fois grandiose et romantique. —Un renoncement à s'en servir, acheva Fernand Lamy. —Eh bien, on se contentera de regarder... en évoquant les siècles disparus. —Gardons, gardons avec soin ces vieilles ruines. Leur éloquence est tellement persuasive! Elles parlent à l'esprit et font battre le cœur! —Bien qu'elle fût très lasse, François ne voulait pas quitter la Morinière sans descendre aux caves. —Bénédictine resta au rez-de-chaussée dans un des salons dont on avait ouvert les fenêtres afin de chasser l'odeur de renfermé

et de moi qui l'emportait. En chemin, le secrétaire expliquait à la doctoresse qu'il avait trouvé l'endroit où devait être, d'après le comte Guillaume, le trésor caché de la Morinière. En quoi consistait ce trésor? Lui-même ne le savait point au juste, ayant négligé de s'assurer qu'il existait réellement. —On se transmettait le secret de bouche en bouche, mais comme une fatalité pesait depuis deux siècles sur cette famille, comme on se racontait des légendes terrifiantes sur le trop fameux Chasseur Mandit, personne n'avait osé déterrer cet or fatal. —Ils faisaient bien, dit François, ils étaient assez riches d'autre part. J'ai envie de le laisser tranquille moi aussi. —C'est plus amusant! De qu'on s'imagine est toujours plus beau que la réalité. —Mais Fernand Lamy, un homme pratique, n'entendait pas de cette oreille. Il voulait réaliser complètement l'héritage. —Voyez, expliqua-t-il à sa compagne, lorsqu'elle eurent atteint la dernière cave et la plus profonde, c'est ici. —Mon ancien maître me fit assez souvent la description du lieu... je m'y reconnais parfaitement; nous devons trouver dans l'angle situé à droite de l'entrée, une dalle soignée au mur qui porte cette inscription: Raabe. —Raabe?... Interrogea la doctoresse.

—C'est un mot allemand qui signifie: vengeance. Bizarre indication, n'est-ce pas? dit le comte Guillaume ne possédant pas le secret. —Mais les archives de sa maison lui ont révélé de telles turpitudes commises par son aïeul qu'il est permis de tout soupçonner. —En réalité, la Morinière fut témoin de scènes abominables... Le Chasseur Mandit était un brigand féroce qui rançonna la contrée après avoir commis crimes sur crimes, partout où il passa. —François hochait la tête. —Comment ne pas devenir hypocondriaque, lorsqu'on se sent tenu d'une rage pareille! —Pauvre comte Guillaume, je le plains, car il dut mener une très malheureuse existence! Mais je parierais son argent. —Où ça? n'aurait pas faite le ménage Saint-Yvan, chose qu'il ne ferait assurément pas... je par hasard il héritait de vous... —Ah ça! cher monsieur, voulez-vous me taper à la jeune femme en riant. Je ne pense point encore à mourir. Dieu merci! J'ai beaucoup trop à faire auparavant. —Le rire de François se figea soudain sur ses lèvres. Ensemble ils eurent la sensation d'un froissement à peu de distance. —Lamy éleva sa lanterne. Rien, rien que les quatre murs de moellon, noircis par les siècles. Sur

le sol de terre battue, rien non plus. —Quelque chose se cache, nous venons de découvrir, observa le secrétaire. —Eh oui! sommes-nous simples de nous étonner! L'écrit l'ambiance, l'obscurité, l'obscurité que vous me faites... —Ils avancèrent encore vers l'endroit où devait se trouver la fameuse plaque. A ce moment, sous les voûtes sombres, un gémissement lugubre se répéta. —Qu'était ce? Une plainte? Le silence sinistre de quelque oiseau nocturne géant? Cela se prolongea, s'enfla, puis s'éteignit, et l'écho longuement répéta ce hurlement de damné. —La doctoresse et son secrétaire furent comme cloués sur place par l'épouvante. Dans la main de Fernand Lamy la lanterne dansa, agitée du même tremblement que son porteur. Il murmura: —Oh! oh! qu'est ceci? jamais je n'ai entendu quelque chose de semblable! —Quel être humain, quel animal fantastique est donc prisonnier dans ces souterrains? —Je ne veux pas le savoir... du moins pour le moment, répondit François dont les dents s'entre-choquaient. —Ratonna, cher monsieur, revenons à la lumière du jour des destructrices des maléfices... —La nuit, nous reprendrons notre sang-froid... Ici, en vérité la

folie gagnerait les plus sages! —Une fois encore, tandis qu'ils rebroussaient chemin, le gémissement incompréhensible recommença. —D'instinct, ils se prirent la main, et se hâtèrent vers l'escalier. —Quand Lamy eut refermé sur lui d'un geste nerveux la porte de fer qui menait aux caves, et qu'il se retourna vers sa compagne, il vit toute blanche, les yeux fous de terreur. Et il comprit qu'il devait offrir le même spectacle à la jeune femme. —Cependant, s'éloignant de soupirer, le brave garçon risqua: —Il ne s'agit peut-être que d'un phénomène naturel. Nos voix, par exemple, détonnèrent et répercutées à l'infini par un écho souterrain. —Tant pis, que ça soit ce que ça voudra, je refuse de chercher, dit nettement François. Qu'il y ait sous terre un trésor... peu m'importe. Je l'y laisserai dormir. —Je ne veux plus descendre dans cet enfer, et je vous serai obligé de barricader cette porte afin que personne n'en éprouve la tentation. —En vérité, il se passa d'étranges choses à la Morinière, et je commence à m'expliquer les légendes terrifiantes qui la représentent comme un lieu de malédiction. Le secrétaire reprit son sang-froid. Il se plaisait à lai-